



## CRITERES D'ELIGIBILITE ECONOMIE SOLIDAIRE

### **I – Utilité sociale**

- La structure poursuit un objectif d'intérêt général.
- L'exercice de son activité la distingue d'une société commerciale classique (but non lucratif, hybridation des ressources, recrutement de personnes présentant des difficultés particulières d'accès à l'emploi).

### **II – Activité économique**

- Les ressources (privées ou publiques) issues de la vente de biens ou de services sont indispensables à l'équilibre économique de la structure
- Existence ou recherche d'une autonomie de gestion.

### **III - Création ou consolidation d'emploi**

- Création d'emplois nouveaux.
- Maintien d'emplois menacés.
- Contribution à la qualité, à la pérennité et à la professionnalisation des emplois existants.

### **IV – Champs d'intervention**

- **Insertion par l'économique :**
  - Entreprise d'insertion et de travail temporaire d'insertion,
  - Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification,
  - Régies de quartier,
  - Associations intermédiaires,
  - Chantier d'insertion.
- **Handicap :**
  - Entreprises adaptées, ESAT (Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail)
- **Services aux personnes :**
  - Aide aux personnes âgées, garde d'enfants, ménage, repassage
- **Maisons de retraite :** EPADH (UNIOPSS), MARPA (MSA)
- **Associations d'utilité sociale diverses :** Tourisme social, Formation, Education populaire (activités culturelles, sportives et autres...)
- **Secteur coopératif :** SCOP, Coopératives d'activité, Sociétés coopératives d'intérêt collectif
- **Logement très social :** Foyers de jeunes travailleurs